

# ÉTUDES NUMISMATIQUES DE L'ÉGYPTE MUSULMANE <sup>(1)</sup>

## II

### LA TROUVAILLE DU FAYOUM : DIRHEMS AYOUBITES, DU PREMIER ROI MAMELOUK AYBEK ET D'IMITATION ARABE DES CROISÉS

(avec 14 planches)

PAR

PAUL BALOG

En 1950, les ouvriers employés à des travaux de canalisation au Fayoum ont déterré un lot de monnaies islamiques en argent se composant, d'après les rumeurs, d'environ cinq mille pièces. On nous a rapporté que la majeure partie de ces monnaies a été envoyée à la fonte; seules, quelques pièces échappèrent à la destruction et furent dispersées aussitôt. Après de longues démarches, nous avons pu regrouper une poignée de ces monnaies: tout ce qui subsiste maintenant de la trouvaille. Quant à l'emplacement exact du trésor, personne n'a consenti à le désigner.

Celles des monnaies que nous avons pu examiner sont toutes des dirhems en argent; ils sont recouverts d'une épaisse couche de sulfate et oxyde de cuivre, matière qui provient vraisemblablement du vase les ayant contenus.

Le lot se compose principalement de dirhems ayoubites, mais il contient en outre un certain nombre de dirhems d'imitation arabe des Croisés et aussi du premier roi mamelouk Aybek. Il ne contient aucune monnaie antérieure à celles de Kamel Mohamed, frappées après sa réforme monétaire de 622 H. qui devait donc avoir été strictement

---

<sup>(1)</sup> Communication présentée en Séance du 19 février 1952.

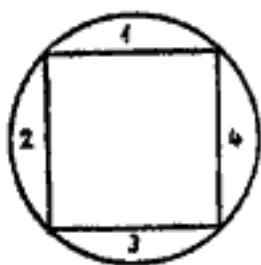
appliquée. La dernière pièce en date est celle du Mamelouk Aybek de 655 H., année de son assassinat. Il est vraisemblable que le trésor fut enfoui en 655 ou peu après quand les monnaies de Mansour Aly ibn Aybek ne circulaient pas encore.

La répartition du lot entre les différents règnes est la suivante :

Croisés, légendes arabes chrétiennes. . . . .	19	pièces
Croisés, légendes arabes musulmanes. . . . .	31	—
Kamel Mohamed . . . . .	14	—
Adil II. . . . .	7	—
Saleh Ayoub. . . . .	69	—
Saleh Ayoub avec Saleh Ismail. . . . .	8	—
Saleh Ismail . . . . .	64	—
Moazzam Toronchah . . . . .	21	—
Nasir Youssef II . . . . .	84	—
Moëzz Aybek. . . . .	29	—

La plupart des dirhems sont de conservation médiocre, la date et le lieu de frappe manquent souvent. Les monnaies défectueuses n'ont pas été incluses dans la présente étude, seules les pièces présentant un intérêt spécial ont été retenues.

Nous appellerons « droit de la monnaie » le côté sur lequel se trouve le nom du souverain ; le revers, le côté opposé, même lorsqu'il contient



la date. Presque toutes les pièces sont du type « carré dans un cercle ». Entre le carré et le cercle formant la périphérie se trouvent quatre segments. Nous désignerons celui d'en haut par le numéro 1, celui de gauche le numéro 2, celui d'en bas le numéro 3 et finalement celui de droite

le numéro 4 de façon à pouvoir signaler les variétés dans la disposition des légendes périphériques par la simple mention du numéro du segment.

Le trésor du Fayoum présente un intérêt particulier car il fournit des informations abondantes sur la dernière période de l'empire ayoubite, période généralement mal connue en ce qui concerne le monnayage divisionnaire. Nous rencontrerons en même temps plusieurs indications nouvelles sur l'état politique ainsi que sur la métrologie. A une époque

à laquelle le poids de chaque dinar n'était plus uniforme, quand on en fut réduit de le peser au lieu de le compter, les dirhems en argent montrent au contraire une régularité de poids surprenante.

N.B. — Les monnaies étant presque toutes mal conservées les illustrations de cette étude, malgré tous nos efforts n'ont pas réussi aussi bien que nous l'aurions désiré.

### AL MALEK AL ADEL II SEIF AL DINE ABOU BAKR (635-637 H.)

Les monnaies frappées sous ce règne de deux ans sont fort rares, tant en or qu'en argent ; nous pouvons ajouter six dirhems aux quelques pièces déjà connues. Le British Museum possède de lui deux dinars et un dirhem, le Cabinet des Médailles à Paris, deux dirhems, la Bibliothèque Nationale au Caire, un dinar et le Musée de Copenhague, un dinar et un dirhem.

Sur trois des six dirhems de la trouvaille du Fayoum, le lieu de frappe est Damas ; nous croyons pouvoir attribuer les autres également à cette ville par suite de l'analogie du style de l'écriture. La date est 635 H. sur deux exemplaires, elle est absente sur les autres. La disposition du protocole khalifien sur les quatre premiers exemplaires est différente de celle sur les deux derniers qui correspondent probablement à la deuxième année du règne. Le protocole de l'imam al Moustanser-billah sur les numéros 5 et 6 d'Adel II est disposé de la même façon que sur les dirhems de Saleh Ayoub, son successeur, c'est-à-dire sur quatre lignes au lieu de trois.

Voici la description commune aux numéros 1, 2, 3 et 4 qui se complètent l'un par l'autre :

*Droit :*

Segments :

4		3		2		1
وستايه		خمس وثلاثين		ضرب بدمشق سنة		بسم الله
						2.

Centre : الملك العادل  
سيف الدين  
ابو بكر ابن محمد

Revers :

Segments :

4 | 3 | 2 | 1  
رسول الله | له محمد | وحده لا شريك | لا اله الا الله

Centre :

الامام المستنصر  
بالله ابو جعفر  
المنصور امير المؤمنين

Fig. 1, 2, 3, 4.

Les numéros 5 et 6, comme suit :

Droit :

Segments :

comme les précédents.

Centre :

comme les précédents.

Revers :

Segments :

comme les précédents.

Centre :

الامام  
المستنصر  
بالله ابو جعفر  
المنصور امير المؤمنين

Fig. 5, 6.

TABLEAU DES DIRHEMS D'ADEL II.

N <sup>o</sup>	LIEU	DATE	DIAMÈTRE	POIDS
1	—	635	22 mm.	2 gr. 88
2	—	63?	22 mm.	2 gr. 58
3	Damas	63?	23 mm.	2 gr. 77
4	—	635	22 mm.	2 gr. 95
5	Damas	?	21 mm.	2 gr. 86
6	Damas	?	22 mm.	2 gr. 82

## AL MALEK AL SALEH NEGM AL DOUNIA WAL DINE AYOUB

(636-647 H.)

En 629 H., Saleh Ayoub reçut Hisn Kaifa en fief de son père Kamel. En 636, il y ajouta les villes de Rouha, Harran, puis Sinjar et Nisibine. Après la mort de Kamel Mohamed, il échangea tous ses territoires contre la possession de Damas qui appartenait jusqu'alors à son cousin al Malik Gawad Younes Mouzaffaraddine. Il commença de frapper monnaie à partir de ce moment seulement. Tout en reconnaissant la suzeraineté de son demi-frère Adil II, il semble que son autorité s'étendait au delà de sa nouvelle principauté de Damas jusqu'aux territoires de l'Est, son apanage paternel. En effet, le Cabinet des Médailles à Paris (Lavoix III, n° 664) possède un fels frappé à Amid en 636.

Le monnayage de Saleh Ayoub émis entre 636 et 647 H., la date de sa mort, se répartit d'après les dirhems de la trouvaille du Fayoum entre Damas, Le Caire et Hamah.

## DAMAS

Damas était à Saleh Ayoub de 636 à 637 H. une première fois. De cette période, nous possédons trois dirhems, tous de l'an 636. Voici leur description :

1. *Droit* :

Segments :

4		3		2		1
وستايه		وثلاثين		سنة ستة		.....

Centre :

.....  
 نجم الدنيا والدين  
 ايوب ابن محمد

*Revers :*

Segments :

4	3	2	1
رسول الله	.....	.....	.....

Centre :

الإمام المستنصر  
بالله أبو جعفر  
المنصور أمير المؤمنين

Coin A.

Diamètre : 21 mm.

Poids : 2 gr. 82.

2. *Droit :*

Segments :

4	3	2	1
وستايه	وثلاثين	سنة ستة	ضرب بدمشق

Centre :

الملك الصالح  
نجم الدنيا والدين  
أيوب ابن محمد

*Revers :*

Segments :

4	3	2	1
.....	.....	الله وحده	لا اله الا

Centre :

comme le précédent.

Coin A.

Diamètre : 21 mm.

Poids : 2 gr. 55.

Fig. 7.

3. *Droit :*

Segments :

4	3	2	1
ستايه	سنة ستة ثلاثين	ضرب بدمشق	.....

Centre :

الملك الصّالح  
نجم الدنيا والدين  
أيوب ابن محمد

Revers :

Segments :

4 .....	3 لا شريك له	2 الله وحده	1 لا اله الا
------------	-----------------	----------------	-----------------

Centre :

الامام  
المستنصر  
بالله ابو جعفر  
المنصور امير المؤمنين

Coin B.

Diamètre : 22 mm.

Poids : 2 gr. 69.

Fig. 8.

Ces trois monnaies proviennent de deux émissions différentes. Les numéros 1 et 2 sont du même coin : l'écriture est d'une belle calligraphie, les caractères sont du type monumental, leurs têtes se terminant par deux pointes comme si elles étaient fendues. Le mot « imam » précède « al Moustanser » sur la même ligne, « ضرب بدمشق » se trouve dans le segment n° 2. Sur la monnaie n° 3, le mot « al imam » est placé au-dessus du nom « al Moustanser ». La calligraphie est moins artistique, les lettres ont la tête droite et « ضرب بدمشق » se trouve dans le segment n° 1.

Saleh Ayoub est devenu chef suprême de la dynastie ayoubite en 637 H. et céda alors Damas en fief à son oncle Saleh Ismail. Damas ne revint sous son autorité qu'en 643 H., quand Saleh Ismail dut abandonner la ville pour toujours.

La sikka a immédiatement substitué le nom du nouveau souverain sur la monnaie car nous possédons un dirhem sans date au type carré avec les protocoles de Saleh Ayoub et du khalife al Moustassem-billah. Cette pièce doit donc avoir été frappée avant la fin de 643, car l'année suivante,

Saleh Ayoub a complètement changé le faciès des émissions damascènes, probablement pour effacer le souvenir de son oncle. De fait, les dirhems de 644 et 646 de la trouvaille du Fayoum présentent une disposition en dodécalobe, dessin emprunté au monnayage d'Awhad Negmeddine. Les dirhems au dodécalobe furent émis pour Damas seulement; dans les autres villes où il n'y avait pas à faire disparaître les traces d'un prédécesseur détesté, le type au carré continuait à prévaloir.

Ce type au dodécalobe, bien que peu fréquent, est déjà connu dans les collections. La légende centrale, écrite en jolis caractères naskhi ayoubite est entourée par un dodécalobe linéaire. Un point décoratif surmonte chaque jonction des arcs. Une inscription circulaire extérieure centripète en coufique ayoubite entoure les archures du dodécalobe, puis se trouve un double cercle, linéaire et pointillé. Les dirhems de l'an 644 ont tous un diamètre de 20 mm. mesuré de grénétis à grénétis. Le poids est de 2 gr. 80 en moyenne.

Les monnaies frappés en 646 se terminent par un double cercle lisse enfermant un cercle intermédiaire de grénétis. Le diamètre, mesuré entre grénétis extérieurs, est de 23 mm.; le dodécalobe est aussi plus grand que sur les pièces de 644. Le poids est de 2 gr. 87 en moyenne.

Année 644 H. Cinq dirhems :

*Droit :*

Légende marginale :

ضرب بدمشق سنة اربعة واربعين وستماية

Centre :

الملك الصالح  
نجم الدنيا والدين  
أيوب ابن محمد

*Revers :*

Légende marginale :

Première variété :

لا اله الا الله محمد رسول الله ارسله بالهدى ود . . .

Deuxième variété :

لا اله الا الله وحده لا شريك له محمد رسول الله ار (sic)

Centre :

الامام  
المستعصم  
بالله ابو احمد  
امير المؤمنين

En moyenne :

Diamètre : 20 mm. de grénetis à grénetis.

Poids : 2 gr. 80.

Petit flan.

Bordure : trait-grénetis.

Fig. 9, 10.

Année 646 H. Huit dirhems :

*Droit* :

Légende marginale :

ضرب هذا الدرهم بدمشق سنة ستة واربعين وستائه

Centre :

الملك الصالح  
نجم الدنيا والدين  
ايوب ابن محمد

*Revers* :

Légende marginale :

لا اله الا الله وحده لا شريك له محمد رسول الله

Centre :

الامام  
المستعصم  
بالله ابو احمد  
امير المؤمنين

En moyenne :

Diamètre du cercle linéaire extérieur : 22 mm.

Poids : 2 gr. 87.

Flan plus large.

Bordure : trait-grénetis-trait

Fig. 11, 12.

## LE CAIRE

Les dirhems frappés par l'atelier du Caire sont à notre connaissance encore inédits. Au type carré, ils sont inscrits avec des caractères naskhy trapus, angulaires, épineux, peu élégants, mais caractéristiques.

Les cinq pièces de la trouvaille sont mal conservées, les légendes des segments en partie rognées, mais le nombre des unités de la date sur quatre monnaies est encore lisible. Le protocole khalifien étant celui de l'imam al Moustassem-billah, la date est 645 et 646 sans doute possible. Les dirhems d'Aybek, gravés six et même neuf ans plus tard, présenteront la même calligraphie typique. Il est à supposer que le même graveur a survécu au changement de dynastie, et il aurait continué à graver les coins monétaires d'Aybek.

Voici la description des cinq dirhems de Saleh Ayoub, frappés au Caire :

*AN 645 :*

N° 1.

*Droit :*

Segments :

4		3		2		1
.....		بأهدى		الله أرسله		.....

Centre :

الملك الصالح  
 نجم الدين ايوب بن  
 الملك الكامل

*Revers :*

Segments :

3		2		1		4
.....		خمس		ب بالق		بسم الله ضر

Centre :

الامام  
المستعصم  
بالله ابو احمد عبد  
الله امير المؤمنين

Fig. 13.

Diamètre : 21 mm.  
Poids : 2 gr. 36.

N° 2.

Droit :

Segments :

3	2	1	4
.....	.....	.....	لا اله الا الله

Centre :

comme le numéro 1.

Revers :

Segments :

3	2	1	4
.....	سنة خمس و	.....	.....

Centre :

Fig. 14. comme le numéro 1.

Diamètre : 22 mm.  
Poids : 2 gr. 89.

AN 646 :

N° 3.

Droit :

Segments :

3	2	1	4
ارسله بالهدى	سول الله	الله محمد ر	لا اله الا

Centre :

comme le numéro 1.

Revers :

Segments :

3	2	1	4
ستايه	هره سنه سته	ضرب بالقاه	بسم الله

Centre :  
 Fig. 15. comme le numéro 1.

Diamètre : 23 mm.  
 Poids : 2 gr. 72.

N° 4.

*Droit* :

Segments :

comme le précédent.

Centre :

comme le numéro 1.

*Revers* :

Segments :

comme le précédent.

Centre :  
 Fig. 16. comme le numéro 1.

Diamètre : 20 mm.  
 Poids : 2 gr. 75.

AN ?

N° 5.

*Droit* :

comme les précédents.

Centre du revers :

comme les précédents.

*Revers* :

Segments :

3	2	1	4
.....	.....	..... ب بانه .....	.....

Bien que la date fasse défaut, nous attribuons cette pièce à l'année 645 H. : le ب du mot ضرب est détaché et transféré au premier segment, tout comme sur les numéros 1 et 2. Sur les dirhems n° 3 et 4, frappés en 646, ضرب est entièrement placé dans le quatrième segment.

Diamètre : 20 mm.  
 Poids : 2 gr. 97.

## HAMAH

Hamah avait son Hôtel des monnaies, mais comme la principauté reconnaissait la suzeraineté du roi d'Égypte et de toute apparence, n'avait pas le droit de sikka, les émissions furent faites avec le protocole de Saleh Ayoub. A ma connaissance, un seul dirhem frappé au nom du prince de Hamah a été publié jusqu'à ce jour. C'est une pièce de Mansour Seif el Dine Mohamed II, de l'an 650 H. Quand la branche égyptienne de la dynastie n'exista plus, ce prince se considéra comme indépendant.

Voici une description combinée des quatorze dirhems de Hamah, tous du même type et de la même année 645, excepté le dernier, de l'année 646 H.

N<sup>os</sup> 1 à 13.

*Droit* :

Segments :

4		3		2		1
وستايه		واربعين		سنة خمس		ضرب بجماه

Centre :

الملك الصالح  
نجم الدنيا وا  
لدين أيوب بن محمد

*Revers* :

Segments :

4		3		2		1
محمد رسول الله		لا شريك له		الله وحده		لا اله الا ا

Centre :

الامام  
المستعصم  
بالله ابو احمد  
امير المؤمنين

Fig. 18, 19, 20, 21.

N° 14.

Comme les numéros précédents, excepté la date : سنة ست

Fig. 22.

## SALEH AYOUB, HAMAH

N°	DIAMÈTRE	POIDS
1	21 mm.	2 gr. 77
2	20 mm.	2 gr. 82
3	21 mm.	2 gr. 79
4	20 mm.	2 gr. 86
5	21 mm.	2 gr. 68
6	21 mm.	2 gr. 92
7	20 mm.	2 gr. 61
8	22 mm.	3 gr. 01
9	21 mm.	2 gr. 82
10	21 mm.	2 gr. 42
11	20 mm.	2 gr. 93
12	23 mm.	2 gr. 65
13	20 mm.	2 gr. 75
14	21 mm.	2 gr. 79

## ALLIANCE DE SALEH AYOUB AVEC SALEH ISMAIL (641 H.)

La rivalité incessante, qui allait jusqu'à la haine, entre Saleh Emad al Dine Ismail de Damas et Saleh Negm al Dine Ayoub d'Égypte, fut suspendue en 641 H. pour une courte durée. Selon Makrizi, Saleh Ayoub, roi d'Égypte, Mansour Mohamed, prince de Homs et Saleh Ismail prince de Damas, échangèrent des ambassades pour conclure un accord : chacun retenait ses possessions et Saleh Ayoub était reconnu comme suzerain de tout le territoire de la Syrie. La prière s'y faisait dorénavant au nom de Saleh Ayoub et la monnaie fut frappée à son « chiffre ». Paix sans lendemain car Saleh Ismail, soupçonnant des intrigues de la part de Saleh Ayoub, s'allia à Nasir Daoud, prince de Kerak ; puis les deux alliés se joignirent aux Croisés pour attaquer l'Égypte. Saleh Ayoub appela les Khwarizmiens au secours et la trêve avec Damas et Homs fut rompue.

Toujours suivant Makrizi, la conclusion de l'accord et la reconnaissance de Saleh Ayoub comme suzerain fut officiellement constatée par une émission monétaire damascène au nom de ce dernier. Mais jusqu'à ce jour, aucune monnaie n'était venue confirmer sa chronique.

A présent, grâce à la trouvaille du Fayoum, nous connaissons huit dirhems frappés à Damas en 641 H. qui confirment l'exactitude des informations de Makrizi. Au droit, est inscrit le protocole de Saleh Ayoub au centre ; le lieu de frappe ainsi que la date se trouvent dans les segments. Au revers figure le protocole du khalife Al Moustassem-billah, suivi du nom d'al Malik al Saleh Ismail. Il n'existe donc aucun doute que Saleh Ismail, en inscrivant le protocole de son neveu à la place d'honneur et en se contentant d'une place secondaire, entendait reconnaître la suzeraineté de Saleh Ayoub.

Le trésor du Fayoum contient de cette émission de si courte durée aussi trois variétés. Voici leur description :

Les numéros 1 et 2 :

*Droit :*

Segments :

1	3	2	1
اربعين سنه	سنه احد و	ضرب بدمشق	الملك لله

Centre :

الملك الصالح  
نجم الدين  
ايوب ابن محمد

*Revers :*

Segments :

4	3	2	1
محمد رسول الله	لا شريك له	الله وحده	لا اله الا

Centre :

الامام  
المستعصم بالله  
امير المؤمنين الملك  
الصالح اسمعيل

Fig. 23, 24.

Les légendes dans les segments des numéros 1, 2 et 3 commencent et se terminent par un globule.

Les numéros 1595 et 1596 d'Østrup (*Catalogue des Monnaies Arabes etc.*, Copenhague, 1938) semblent appartenir à cette catégorie. Seulement Østrup paraît avoir lu Saleh Ayoub sur le revers, au lieu de Saleh Ismail.

Les numéros 4, 5, 6, 7 et 8 :

*Droit* :

Segments :

comme le numéro 1.

Centre :

الملك الصالح  
نجم الدنيا والدين  
أيوب بن محمد

*Revers* :

Segments :

comme le numéro 1.

Centre :

الامام  
المستعصم  
بالله الملك  
الصالح اسمعيل

Fig. 26, 27, 28.

Le N° 3 représente une troisième variété, formée par combinaison du droit du premier et du revers du second type.

Fig. 25.

SALEH AYOUB AVEC SALEH ISMAIL.		
N°	DIAMÈTRE	POIDS
1	22 mm.	2 gr. 76
2	20 mm.	2 gr. 79
3	22 mm.	2 gr. 85
4	21 mm.	2 gr. 90
5	20 mm.	2 gr. 96
6	20 mm.	2 gr. 89
7	22 mm.	2 gr. 87
8	20 mm.	2 gr. 65

## AL MALEK AL MOAZZAM

GHIAS AL DOUNIA WAL DINE TORONCHAH <sup>(1)</sup>

(28 RAMADAN 647 — 26 MOHARRAM 648 H.)

Toronchah gouverna Hisn-Kaifa de 636 jusqu'à 647 sans frapper monnaie. A la nouvelle de la mort de son père Saleh Ayoub, il se mit en marche et arriva à Damas le 28 Ramadan 647 et la khoutba fut récitée en son nom à partir du 22 Chawwal, vingt-quatre jours après son arrivée. Il reçut l'investiture officielle de la noblesse égyptienne à Salihya, où il fut proclamé chef suzerain de la dynastie le 14 Zu al Kada, c'est-à-dire vingt-et-un jours après sa prise du pouvoir à Damas. Son assassinat le 26 Moharram 648 limita son règne à cent-seize jours.

Durant ces quatre mois, Toronchah fit frapper deux séries monétaires différentes. La première, émise à Hamah, a été probablement frappée durant son séjour à Damas, avant l'investiture souveraine, car elle présente son protocole avec le titre de Malek seulement. Ces monnaies sont au carré dans le cercle, désormais adopté comme prototype ayoubite.

La deuxième série, frappée à Damas après l'investiture souveraine de Toronchah, présente déjà le protocole sultanien. Elle sera décrite dans le chapitre suivant.

Sept dirhems frappés à Hamah en 647 :

*Droit :*

Segments :

4		3		2		1
وستايه		واربعين		سنة سبع		ضرب بحماه

<sup>(1)</sup> Le nom de ce souverain est généralement donné comme étant Tourâne Chah *توران شاه* en deux mots. D'après ses monnaies, documents officiels son nom exact était Toronchah *ترنشاة* en un seul mot.

Centre :

الملك المعظم  
غياث الدنيا وا  
لدين ترنشاہ بن محمد

Revers :

Segments :

4 | 3 | 2 | 1  
محمد رسول الله | لا شريك له | وحده | لا اله الا الله

Centre :

الامام  
المستعصم  
بالله ابو احمد  
امير المؤمنين

Fig. 29-33.

## TOBONCHAH MALEK, HAMAH, 647.

N°	DIAMÈTRE	POIDS
1	22 mm.	2 gr. 95
2	21 mm.	2 gr. 80
3	21 mm.	2 gr. 81
4	21 mm.	2 gr. 73
5	22 mm.	2 gr. 41
6	22 mm.	2 gr. 79
7	21 mm.	2 gr. 81

LE PROTOCOLE IMPÉRIAL AYOUBITE D'APRÈS LES MONNAIES  
DE SALEH AYOUB ET MOAZZAM TORONCHAH

Avec le diplôme d'investiture, les princes musulmans recevaient leurs titres protocolaires du seigneur suzerain. Quand il s'agissait d'un souverain, l'investiture était octroyée par le khalife de Baghdad; tel était en effet le prestige du pontificat abbasside que même aux jours de son déclin total, la légitimité d'un règne dépendait de sa reconnaissance par

le khalife. Les « protecteurs » des khalifes ne faisaient point exception à cette règle et chacun d'eux sollicita dûment les lettres patentes l'autorisant à garder ce qu'il avait déjà conquis par la force des armes.

Salaheddine fut mis au service du dernier khalife fatimide, al Adid-lidine-illah ; en tant que wezir, il se vit décerner le titre honorifique de Malek. Le titre Malek, octroyé à leurs wezirs par les derniers khalifes fatimites, correspondait vaguement au sens de prince, sans d'autres prétentions. Ensuite, ce même titre fut employé par les Seldjoukides et les Ayoubites pour désigner tous les princes de leur famille. Dès sa naissance, chaque prince était intitulé Malek, désignation étroitement attachée à son nom.

Les chefs de la dynastie ayoubite, maîtres d'un vaste empire, ne pouvaient certainement pas se contenter d'un titre aussi peu relevé qui n'aurait pas permis de les distinguer de leurs vassaux. A cette époque tout souverain indépendant était appelé Sultan. Aussi Salaheddine et ses successeurs sont mentionnés comme sultans par les chroniqueurs et eux-mêmes employaient ce titre dans les documents, traités de paix et diplômes. Plus encore, ils sont ainsi intitulés dans de nombreuses inscriptions lapidaires ornant les murs des mosquées, tékkiés, palais, châteaux-forts, enceintes de villes, etc. Fait étonnant, ce ne sont pas seulement les souverains ayoubites qui portent le titre de sultan sur ces documents épigraphiques, mais plus souvent encore des princes régionaux qui reconnaissaient la suzeraineté d'un autre seigneur ou du chef de la famille, ou même des princes qui ne régnaient pas du tout. Nous pouvons nous rendre compte par le *Répertoire Chronologique d'Épigraphie Arabe* de COMBE, SAUVAGET et WIET que les princes vassaux y sont représentés en plus nombreuses instances que leurs suzerains. Mais bien entendu, ils n'avaient pas droit au titre sultanien.

Un tableau extrait du *Répertoire Chronologique d'Épigraphie Arabe* contient trente-sept inscriptions au protocole sultanien de rois ayoubites et soixante-et-une de princes vassaux. Le titre de sultan était donc employé dans un but de flatterie, sans trop respecter les règles protocolaires strictes. Sur les documents officiels, telles les monnaies, qui circulaient librement et témoignaient de la légitimité du pouvoir, les Ayoubites n'affirmaient pas dans leur protocole un titre aussi précis de

souveraineté. D'après les monnaies connues jusqu'à ce jour, ils se contentaient du titre de Malek, par exemple : « Al Malek al Nasir », « Al Malek al Adel », « Al Malek al Kamel », « Al Malek al Saleh ». Quand un vassal frappait monnaie au nom de son suzerain, rien ne distinguait l'un de l'autre dans la titulature. La réserve apparente des rois ayoubites trouverait son explication si l'on parvenait à établir que pour une raison ou l'autre, ils n'avaient pas obtenu la reconnaissance khalifienne comme sultan. Deux dinars de Selaheddine présentent un protocole différent : « Al Malek al Nasir Youssef ibn Ayoub, Sultan al Islam wal Moslimine ».

Cependant, Selaheddine sur ces monnaies n'a pas adopté le titre « Al Sultan al Malek » devenu plus tard le protocole impérial ayoubite, il s'est contenté d'ajouter en deuxième lieu « Sultan al Islam wal Moslimine » ayant plutôt un caractère honorifique que celui d'un titre protocolaire officiel :

1. *Brit. Mus. Cat.* vol. IV. suppl. No. 254/a.
2. I. PIETRASZEWSKI, *Numi Mohammedani*, Berolini, 1843. No. 410.

#### TABLEAU D'INSCRIPTIONS

au titre « al Sultan al Malek » des princes ayoubites, compilé du *Répertoire Chronologique d'Epigraphie Arabe* de COMBE, SAUVAGET et WIET.

SOUVERAINS	NOMBRE D'INSCRIPTIONS
—	—
Salaheddine.....	1
Aziz Osman.....	5
Mansour Mohamed.....	1
Adil I.....	12
Kamel Mohamed.....	3
Adil II.....	2
Saleh Ayoub.....	12
Moazzam Toronchah.....	—
Achraf Moussa II, nominal.....	1
Total.....	37

PRINCES VASSAUX	NOMBRE D'INSCRIPTIONS
Saleh Ismail / Damas .....	8
Nasir Youssef / Alep, 648 Damas .....	5
Achraf Moussa I. / Mayafarikine, Damas .....	6
Moazzam Issa / Karak, Damas.....	23
Aziz Mohamed / Alep .....	4
Mogahed / Hims .....	1
Awhad Negmeddine Ayoub / Mayafarikine .....	1
Zahir Ghazi / Alep.....	8
Muzaffar Ghazi / Mayafarikine.....	1
Amgad Bahramchah / Baalback.....	2
Mansour Ibrahim / Hims.....	1
Takieddine Mahmoud / Hamah .....	1
Total.....	61

Quelques mois avant sa mort, mais déjà au cours de l'an 647 H., Saleh Ayoub paraît avoir finalement reçu l'investiture khalifienne au sultanat. La trouvaille du Fayoum nous apporte toute une série de dirhems de Saleh Ayoub, frappés à Damas en 647, avec le protocole : « Al Sultan al Malek al Saleh Negm al Dounia wal Dine Ayoub ibn Mohamed ibn Abi Bakr ».

Son fils Toronchah fut officiellement proclamé chef de la dynastie le 14 Zu al Qada 647. Ses dirhems portèrent d'emblée le protocole sultanien ; frappés avant la fin de cette même année, ils durent donc être émis dans les trente-cinq premiers jours de son règne. Le fait qu'il adopta si rapidement le protocole sultanien suppose qu'il succéda à ce titre par hérédité directe : l'intronisation khalifienne décernée à Saleh Ayoub semble avoir été transmissible à son successeur.

AL SULTAN AL MALEK AL SALEH NEGM AL DOUNIA WAL DINE  
AYOUB IBN MOHAMED IBN ABI BAKR (DAMAS, 647 H.)

Onze dirhems :

*Droit* :

Segments :

4 وستاته	3 واربعين	2 سنة سبع	1 ضرب بدمشق
-------------	--------------	--------------	----------------

Centre : السلطان الملك  
الصالح نجم الدنيا  
والدين ايوب بن  
محمد بن ابي بكر

Revers :

Segments :

4 | 3 | 2 | 1  
محمد رسول الله | لا شريك له | الله وحده | لا اله الا

Centre :

لا اله الا الله  
محمد رسول الله  
الامام المستعصم  
بالله امير المؤمنين

Fig. 34-42.

TABLEAU DES DIRHEMS.

N°	DIAMÈTRE	POIDS
1	23 mm.	2 gr. 82
2	21 mm.	2 gr. 83
3	23 mm.	2 gr. 80
4	23 mm.	2 gr. 86
5	23 mm.	2 gr. 77
6	22 mm.	2 gr. 84
7	23 mm.	2 gr. 87
8	22 mm.	2 gr. 90
9	24 mm.	2 gr. 68
10	23 mm.	2 gr. 79
11	23 mm.	2 gr. 90

AL SULTAN AL MALEK AL MOAZZAM GHIAS AL DOUNIA WAL DINE  
TORONCHAH IBN AYOUB IBN MOHAMED (DAMAS, 648 H.)

Quatorze dirhems :

Droit :

Segments :

4 | 3 | 2 | 1  
وستايه | ثمان واربعين | بدمشق سنه | بسم الله ضرب

Centre :

السلطان الملك  
المعظم غياث  
الدين ترنشاه  
ابن ايوب بن محمد

Revers :

Segments :

4 | 3 | 2 | 1  
محمد رسول الله | لا شريك له | الله وحده | لا اله الا

Centre :

لا اله الا الله  
محمد رسول الله  
الامام المستعصم  
بالله امير المؤمنين

Fig. 43-48.

TABLEAU DES DIRHEMS.

N°	DIAMÈTRE	POIDS
1	22 mm.	un segment cassé
2	24 mm.	2 gr. 73
3	22 mm.	2 gr. 85
4	23 mm.	2 gr. 68
5	23 mm.	2 gr. 87
6	21 mm.	2 gr. 90
7	22 mm.	2 gr. 99
8	22 mm.	2 gr. 90
9	22 mm.	2 gr. 91
10	23 mm.	2 gr. 73
11	23 mm.	2 gr. 23
12	21 mm.	2 gr. 78
13	22 mm.	2 gr. 77
14	22 mm.	2 gr. 77

## AL MALEK AL NASIR SELAH AL DINE

## YOUSSEF II IBN AL AZIZ MOHAMED

(ALEP, 634-658 H., DAMAS, 648-658 H.)

La branche principale de la dynastie disparut avec l'assassinat de Toronchah et l'exécution au Caire de Saleh Ismail en 648. Ceci permit au prince d'Alep, Nasir Youssef II d'occuper les provinces de Baalbeck et Damas. Il maintint son pouvoir sur ces territoires jusqu'en 658, quand le sultan mamelouk Beibars le déposa.

Le prince de Hamah, al Malek al Mansour Seif al Dine Mohamed II, qui récupéra son indépendance après la mort de Toronchah (voir son dirhem autonome frappé à Hamah en 650 H. LAVOIX, vol. III, n° 698) se vit réduit par vassalité en Nasir Youssef dès 651. Nous possédons des dirhems de Nasir Youssef frappés à Hamah à partir de 651 H.

Bien qu'à Alep il ait émis au type à l'hexagone étoilé traditionnel dans cette ville, Nasir Youssef adopta pour sa frappe de Damas et Hamah le type au carré dans le cercle, probablement parce que ce type était tenu pour caractéristique du monnayage des suzerains ayoubites.

Les monnaies de Nasir Youssef sont particulièrement mal conservées dans le trésor du Fayoum et de ses quatre-vingt-trois pièces, quelques-unes seulement sont suffisamment lisibles pour servir à l'étude. Malgré cette difficulté, on peut reconnaître quatre variétés mineures parmi les soixante-treize exemplaires DAMASCÈNES :

## VARIÉTÉ I.

Droit :

Segments :

4		3		2		1
وستايه		واربعين		سنه ثمان		ضرب دمشق

Centre :

الملك الناصر  
صلاح الدين يوسف  
بن الملك العزيز محمد

*Revers :*

Segments :

4	3	2	1
عهد رسول الله	لا شريك له	الله وحده	لا اله الا

Centre :

الامام المستعصم  
بالله ابو احمد  
امير المؤمنين

Fig. 49.

VARIÉTÉ II.

*Droit :*

Segments :

4	3	2	1
.....	... سنه	مشق	ضرب بد

Centre :

comme le précédent.

*Revers :*

Segments :

comme le précédent.

Centre :

Fig. 50. comme le précédent.

VARIÉTÉ III.

*Droit :*

Segments :

3	2	1	4
.....	.....	... سنه	ضرب بدمشق

Centre :

comme le précédent.

*Revers :*

Segments :

comme le précédent.

Centre :

Fig. 51. comme le précédent.

## VARIÉTÉ IV.

*Droit :*

Segments :

3	2	1	4
رسول الله	الله محمد	لا اله الا	بسم الله

Centre :

comme le précédent.

*Revers :*

Segments :

4	3	2	1
وستايه	واربعين	سنه ثمان	ضرب بدمشق

Centre :

Fig. 52. comme le précédent.

Des neuf pièces de HAMAH, une présente la date de 651, une autre est probablement de 655, on ne voit pas de date sur les autres. Voici la description du dirhem de 651, les autres sont pareils :

*Droit :*

Segments :

4	3	2	1
وستايه	وخمسين	سنه احد	ضرب بجماه

Centre :

الملك الناصر  
صلاح الدنيا وا  
لدين يوسف بن محمد

*Revers :*

Segments :

4	3	2	1
محمد رسول الله	لا شريك له	الله وحده	لا اله الا

Centre :

Fig. 53, 54. comme les précédents.

Le diamètre et le poids des dirhems de Nasir Youssef ne diffèrent point des monnaies des souverains précédents. Nous avons donc omis d'en dresser la liste qui serait trop longue.

## AL MALEK AL MOEZZ EIZZEDDINE AYBEK (648-655 H.)

Le premier roi mamelouk est représenté par vingt-neuf dirhems dans le trésor du Fayoum, mais dix-huit seulement sont datés. Ils sont tous du même type ayoubite au carré dans le cercle. Bien que rares, les dirhems d'Aybek sont déjà connus dans les collections. De même que les dinars, les dirhems eux aussi portent le protocole de Saleh Ayoub, le nom d'Aybek sans aucun titre le suit comme s'il était le gouverneur ou lieutenant du souverain ayoubite défunt.

Les monnaies d'or et d'argent d'Aybek connues jusqu'à ce jour suggèrent qu'il a commencé par frapper à son nom depuis 652 seulement, c'est-à-dire après l'expulsion de son co-régent nominal, l'Ayoubite Achraf Moussa. Les dirhems que nous présentons semblent en effet confirmer cette date car aucun n'est antérieur à 652 H. La trouvaille contient des exemplaires de chacune des années suivantes jusqu'à la mort d'Aybek.

Tous ces dirhems proviennent de l'atelier du Caire, ce qui ressort du style de l'écriture, style caractéristique pour Le Caire depuis Saleh Ayoub. Nous l'avions déjà mentionné plus haut : le graveur semble avoir survécu au changement de dynastie et avoir continué à graver les coins avec sa calligraphie particulière servant ainsi inconsciemment de trait d'union à deux époques différentes.

Le protocole de Saleh Ayoub est séparé du nom d'Aybek par une « tamgha » qui semble spéciale et représente probablement un signe héraldique turcoman propre à ce mamelouk. Il consiste en un V majuscule large, flanqué des deux côtés de trois points ou globules disposés en pyramides :  $\cdot\cdot\cdot\bigvee\cdot\cdot\cdot$ .

Toutes les monnaies présentent les mêmes légendes, sauf la date. Voici leur description ; dix-huit dirhems :

*Droit* :

Centre (pour toutes les pièces) :

الملك الصالح  
نجم الدين ايوب  
 $\cdot\cdot\cdot\bigvee\cdot\cdot\cdot$   
ايك

Segments, pour chaque année, comme suit :

652 H. (2 monnaies) :

3	2	1	4
وستايه	اثنين وخمسين	ب بالقاهره سنه	بسم الله ضرب

653 H. (10 monnaies) :

3	2	1	4
خمسين وستايه	سنه ثلث و	ب بالقاهره	بسم الله ضرب

654 H. (2 monnaies) :

3	2	1	4
خمسين وستايه	سنه اربع و	ب بالقاهره	بسم الله ضرب

655 H. : A. (2 monnaies) :

3	2	1	4
وستايه	سنه خمس وخمسين	ب بالقاهره	بسم الله ضرب

B. (2 monnaies) :

3	2	1	4
وستايه	خمس وخمسين	ب بالقاهره سنه	بسم الله ضرب

Revers (pour toutes les pièces) :

Centre :

الامام  
المستعصم  
بالله ابو احمد عبد  
الله امير المؤمنين

Segments :

3	2	1	4
بالهدى	ل الله ارسله	لله محمد رسو	لا اله الا ا

Diamètre : entre 19 et 22 mm.

Poids : entre 2 gr. 54 et 2 gr. 96.

Fig. 55-63.

## DIRHEMS D'IMITATION ARABE FRAPPÉS PAR LES CROISÉS

Les monnaies d'imitation arabe frappées par les Croisés dans les ateliers de la côte syrienne, quoique rares dans les collections, sont assez bien connues depuis les excellents travaux du marquis de Vogüé, de Lavoix, Blancard et Schlumberger. Le matériel étudié par ces auteurs a été classé en deux groupes principaux :

Le *premier groupe* comprend toutes les monnaies d'imitation *islamique* émises par les Croisés avant 1250 A. D. Ces pièces, qui imitaient les émissions fatimites, d'abord de façon très réussie, ensuite de plus en plus maladroitement, furent fabriquées ainsi afin d'être acceptées facilement par la population musulmane.

Le *second*, les monnaies en langue arabe mais *chrétiennes*, frappées à Acre sur ordre de Saint Louis en 1250 A. D. et les années suivantes : il en existe en or et en argent, ces dernières étant plus rares encore.

Mais il en existe un troisième groupe qui était jusqu'à présent inconnu et dont nous parlerons plus loin.

La trouvaille du Fayoum ne contient aucune monnaie du premier groupe, mais elle nous a apporté quatorze dirhems de la *deuxième catégorie*. Malgré leur faciès chrétien, ces monnaies sont en nombre assez grand pour montrer qu'elles n'ont pas été incluses dans le trésor par pur hasard. Il est donc vraisemblable que ces pièces franques circulaient librement en Egypte ayoubite.

## DIRHEMS AVEC LÉGENDES CHRÉTIENNES

Le lieu de frappe est toujours Acre, la date, quand elle est conservée : 1251 A. D.

## I. GRANDE CROIX PATTÉE ENTOURÉE D'UN CERCLE DE TRAIT LISSE

1. *Droit* :

Segments :

4		3		2		1
خمسین تجسد		مائتین احد و		سنه الف و		ضرب بعا

Carré :

الله واحد هو  
 الايمان  
 واحد  
 المعبوديه واحده

Revers :

Segments :

الله المجد | الى ابد | الابدین | امين امين

Carré :

الاب والابن  
 والروح القدس  
 الله واحد

Coin 1 A.

Diamètre : 22 mm.

Fig. 64.

Poids : 2 gr. 78.

2. Comme le numéro 1, mais un petit fleuron dans le premier segment du droit :

ضرب بعكا

Coin 1 B.

Diamètre : 21 mm.

Poids : 2 gr. 33.

Un autre exemplaire se trouve dans la collection H. Nassibian au Caire. Même coin; diamètre : 22 mm., poids : 2 gr. 70.

Fig. 65.

## II. CROIX PATTÉE PLUS PETITE, PLACÉE AU CENTRE, SANS CERCLE

Tous les dirhems suivants ont été frappés à Acre en 1251 A. D.

Voici leur description commune :

Droit :

Segments :

ضرب بعكا<sup>1</sup> | سنه الف ومايتين<sup>2</sup> | احد وخمسين<sup>3</sup> | تجسد المسيح<sup>4</sup>

Centre :

الله واحد هو  
الايمن \* واحد  
المعويده واحده

Revers :

Segments :

<sup>4</sup> امين امين | <sup>3</sup> الابدن | <sup>2</sup> الى ابد | <sup>1</sup> الله المجد

Centre :

الاب والابن  
والروح القدس  
الله واحد

Fig. 66-74.

TABLEAU DES DIRHEMS.				
N°	DIAM.	POIDS	COIN	SIGNES DISTINCTIFS
3	23 mm.	2 gr. 69	A	
4	22 mm.	2 gr. 76	A	
5	22 mm.	2 gr. 95	A	
6	22 mm.	2 gr. 80	B	
7	22 mm.	2 gr. 89	B	
8	22 mm.	2 gr. 89	B	
9	22 mm.	2 gr. 88	C	✠ sur le احد final du droit. comme le n° 9.
10	21 mm.	2 gr. 76	C	
11	22 mm.	2 gr. 77	D	croisette sur la première et dernière ligne du revers : واحد الاب
12	21 mm.	2 gr. 12	E	

Un exemplaire frappé avec le coin C. se trouve dans la collection H. Nassibian au Caire. Diamètre : 21 mm.; poids : 2 gr. 93.

La monnaie suivante présente les mêmes légendes, mais une disposition légèrement différente des dirhems précédents. Le flan est plutôt carré aux angles arrondis, comme le sont de nombreuses pièces de Saleh Ismail, et les légendes des segments font presque totalement défaut. La branche inférieure de la croix se confond avec la lettre « n » de « al

Yman» et la branche horizontale gauche touche directement le و du mot واحد. Cette connexion étroite entre la croix et les inscriptions n'aurait-elle pas eu pour but de dissimuler plus ou moins le caractère chrétien de la monnaie tout en respectant l'injonction papale? Inédit.

N° 13. *Droit et revers* : mêmes légendes.

Diamètre : 23 mm.

Fig. 75.

Poids : 1 gr. 98.

Le dirhem suivant est un exemple de l'effort plus marqué déployé par les monétaires francs pour rendre leurs émissions plus acceptables à un public musulman. En effet, la croix manque totalement bien que les légendes soient les mêmes que sur toutes les pièces précédentes. Inédit.

N° 14. Acre, mais sans date.

*Droit et revers* : mêmes légendes.

Un segment marginal a été enlevé à l'emporte-pièce.

Diamètre : 22 mm.

Fig. 76.

Poids : 2 gr. 41.

Le Cabinet des Médailles à Paris possède un demi-dirhem des Croisés (n° E. 1940) du même type que notre pièce n° 14, également sans la croix. A ma connaissance, cette particularité n'avait pas encore été signalée.

### DIRHEMS AVEC LÉGENDES MUSULMANES

Sur toutes les pièces que nous venons de décrire, quand elle est conservée, la date est 1251 A. D. Nous ne pouvons donc, d'après notre série, ni affirmer ni contester les auteurs quand ils disent avoir observé des dirhems de toutes les années suivant 1251 A. D. jusqu'à 1257 ou même 1259. Quoi qu'il en soit, on peut constater sur nos monnaies une tendance croissante à dissimuler leur origine chrétienne. Les premières sont ornées d'une croix de bonne taille mise encore plus en évidence par le cercle les entourant. Par la suite, la croix reste encore l'emblème central, mais est de taille plus petite et rien ne vient la détacher des légendes. Sur un exemplaire plus tardif encore, elle se confond avec les caractères qui l'entourent et dont elle se distingue mal. Finalement,

sur notre dernière pièce, le monétaire a totalement omis la croix. Au premier coup d'œil, la monnaie ne diffère donc en rien des monnaies ayoubites contemporaines.

La série que nous venons de décrire, a scrupuleusement conservé, avec ou sans la croix, son caractère chrétien. Mais les avantages économiques d'une monnaie favorablement accueillie par la clientèle musulmane devaient être assez tentants pour que les ateliers francs (soit de la côte syro-palestinienne, soit des villes d'Italie et de France), aient pu y résister longtemps. En effet, les émissions monétaires que nous présenterons maintenant et qui forment le troisième groupe, témoignent de l'inefficacité de l'interdiction papale de 1250 A. D.

### A.

Il s'agit d'un assez grand nombre de dirhems encore au nom de Saleh Ismail, prince de Damas. Ces monnaies sont toutes du type du carré inscrit dans un cercle, portent le protocole du khalife al Moustanserbillah et des légendes religieuses coraniques sur le revers ainsi que les indications de la frappe (Damas et la date dans les segments), sur le droit. Mais, fait étrange, la date ne correspond plus avec les années de l'Hégire durant lesquelles Saleh Ismail possédait Damas. Plus encore, elle ne correspond pas du tout avec le siècle de l'Hégire sous lequel ont régné les Ayoubides : la date est 1253 quand elle est entièrement conservée et mille deux-cent cinquante et . . . quand l'unité manque, ce qui ne peut correspondre qu'à une date chrétienne.

La calligraphie est plutôt massive, un peu sommaire mais assez correcte. Les lettres s'élargissent par le haut qui se termine par deux pointes. Les légendes dans les segments sont particulièrement cursives, avec des ligatures inusitées à cette époque. Une fois averti, on peut distinguer ces monnaies facilement. A notre avis, il n'existe aucun doute que ces monnaies anormales sont l'œuvre de quelque atelier franc, même pas forcément situé sur la côte syrienne, mais probablement à Venise ou toute autre ville méditerranéenne. Les légendes chrétiennes ont été sacrifiées pour être remplacées par les musulmanes ; le seul trait positif trahissant

une origine chrétienne est la date de l'ère du Christ. Un autre détail est également en faveur de notre attribution : sur les monnaies issues indubitablement de l'atelier damascène de Saleh Ismail, les segments du droit contiennent la mission prophétique. Les monnaies franques d'imitation damascène présentent :

<sup>4</sup> الرحيم	<sup>3</sup> الرحمن	<sup>2</sup> الله	<sup>1</sup> بسم
------------------------	------------------------	----------------------	---------------------

sans mentionner le prophète Mohamed, adoptant ainsi une rédaction acceptable par tous.

Description commune des monnaies :

*Droit :*

Segments :

<sup>4</sup> خمسین	<sup>3</sup> مايتين وثلث و	<sup>2</sup> سنة الف و	<sup>1</sup> ضرب بدمشق
-----------------------	-------------------------------	---------------------------	---------------------------

Centre :

الملك الصالح  
عماد الدنيا والدين  
اسماعيل بن ابي بكر

*Revers :*

Segments :

<sup>4</sup> الرحيم	<sup>3</sup> الرحمن	<sup>2</sup> الله	<sup>1</sup> بسم
------------------------	------------------------	----------------------	---------------------

Centre :

الامام  
المستنصر  
بالله ابو جعفر  
المنصور امير المؤمنين

TABLEAU DES DIRHEMS

N°	DIAMÈTRE	POIDS
1	21 mm.	2 gr. 17
2	21 mm.	3 gr. 16
3	21 mm.	2 gr. 24
4	20 mm.	2 gr. 63
5	21 mm.	2 gr. 45
6	20 mm.	2 gr. 42
7	21 mm.	2 gr. 59
8	21 mm.	2 gr. 50

A remarquer les ligatures suivantes : entre l'alef et le lam au segment n° 2 du droit dans le mot alf, ensuite le fé et wau à la fin de ce même mot. Entre le alef et le sine de Ismail. A noter la forme mal comprise de Bakr à la fin de la légende centrale du droit.

## B.

La trouvaille contient un assez grand nombre de dirhems authentiques de Saleh Ismail, prince de Damas. Ces monnaies, datées de 638, 639, 640, 641 et 642 H., portent correctement le protocole khalifien : celles de 638 jusqu'à 640 avec Al Moustanser, les pièces des années 641 et 642 avec Al Moustassem. Fig. 83, 84.

A part ces dirhems réguliers, une nouvelle variété datée de 641 H. porte encore au revers le protocole du khalife Al Moustanser-billah, bien que ce pontife fût déjà mort depuis un an. Plus étonnants encore sont plusieurs dirhems au nom de Saleh Ismail soit disant frappés à Damas en 644 H., toujours avec le protocole de Moustanser. Or non seulement le khalife était déjà décédé depuis plus de quatre ans, mais Saleh Ismail, lui aussi, avait dû céder Damas à Saleh Ayoub depuis le 8 Goumada al awal 643 H. S'il est déjà peu vraisemblable que le monétaire de Damas n'ait pas eu connaissance en 641 H. de la mort de Moustanser survenue en 640 H., il est tout à fait inadmissible que la même erreur grossière

se soit continuée sur l'émission de 644 H., doublée d'un anachronisme encore plus éclatant. Il est impossible qu'on ait frappé monnaie à Damas au nom de Saleh Ismail alors que Saleh Ayoub, son adversaire, en avait pris possession depuis déjà un an.

A notre avis, ces monnaies ne sont donc que des imitations plus ou moins fidèles des dirhems de Saleh Ismail, mais confectionnées dans des ateliers européens des rives de la Méditerranée, avec le concours de prisonniers de guerre syriens qui savaient bien écrire l'arabe. La gravure de ces monnaies est si parfaite, que l'on ne pourrait pas les distinguer des originaux damascains qui servaient de modèle, si ces artisans, coupés des nouvelles du monde musulman, n'avaient ignoré le changement de khalife et la perte de Damas par Saleh Ismail. C'est ainsi qu'ils continuèrent à graver leurs coins avec une date ajustée à chaque année nouvelle, mais aux protocoles du modèle original qui se trouvait périmé.

Voici la description des dirhems francs au nom de Saleh Ismail, avec la date de l'Hégire :

*ANNÉE 641 H.*

Avec calligraphie ressemblant à celle des dirhems à date chrétienne : deux pièces.

*Droit :*

Segments :

4 وستايه	3 واربعين	2 سنه احد	1 ضرب بدمشق
-------------	--------------	--------------	----------------

Centre :

الملك الصالح  
عماد الدنيا والدين  
اسماعيل بن ابي بكر

*Revers :*

Segments :

4 الرحيم	3 الرحمن	2 الله	1 بسم
-------------	-------------	-----------	----------

Centre :

الامام  
المستنصر  
بالله ابو جعفر  
المنصور امير المؤمنين

Diamètre les deux : 22 mm.

Poids : 2 gr. 21, 2 gr. 74.

Fig. 85, 86.

A remarquer que les segments du revers contiennent la même formule applicable à tous que les dirhems à date chrétienne : absence du nom du Prophète Mohamed.

Avec calligraphie ressemblant aux émissions originales de Saleh Ismail : huit pièces.

*Droit :*

Segments :

4	3	2	1
حد واربعين	سنة ستايه و	ضرب بدمشق	بسم الله

Centre :

comme les précédents.

*Revers :*

Segments :

4	3	2	1
محمد رسول الله	لا سريك له	الله وحده	لا اله الا

Centre :

comme les précédents.

Diamètre entre 20 et 22 mm.

Poids : entre 2 gr. 20 et 2 gr. 70.

L'écriture dans les segments est devenue négligée. L'alef de l'unité de la date manque sur plusieurs pièces et les caractères ne sont pas toujours clairs.

**ANNÉE 644 H.**

Avec calligraphie des émissions originales de Saleh Ismail : sept pièces.

Toutes les légendes comme sur les dirhems de 641 H., mais dans les segments du droit :

اربعين وستايه	سنه اربعه و	ضرب بدمشق	بسم الله
---------------	-------------	-----------	----------

Fig. 87.

Diamètre entre 20 et 22 mm.

Poids : entre 2 gr. 70 et 2 gr. 80.

Les séries monétaires que nous venons de décrire reflètent l'histoire des souverains ayoubites depuis Kamel jusqu'à l'extinction de la dynastie en 658 H. quand le Mamelouk Beibars déposa Nasir Youssef II. Le peu que nous avons pu sauver du trésor du Fayoum suffit à nous apporter de nombreuses informations inédites, les monnaies viennent confirmer quelques passages des chroniqueurs et nous font connaître de nouveaux aspects du protocole ayoubite : les chefs de la dynastie ont sans aucun doute employé dans leurs actes officiels le titre suprême de Sultan, sans en avoir obtenu la reconnaissance par Baghdad. Ils ne le faisaient point graver sur leurs monnaies, mais Saleh Ayoub, à qui le Khalife avait en toute probabilité conféré ce titre en 647 H., l'a immédiatement fait figurer sur son émission monétaire et son fils semble avoir hérité du sultanat.

Les monnaies des Croisés présentent, elles aussi, plusieurs points nouveaux. Les séries chrétiennes connues semblent avoir eu libre cours en Egypte ayoubite. Les nombreuses imitations « musulmanes » fabriquées par les Francs démontrent la prédominance des intérêts économiques en dépit des convictions religieuses ou politiques.

Le premier roi mamelouk Aybek est représenté par un assez grand nombre de dirhems, tous frappés au Caire, à partir de 652 H. — c'est-à-dire depuis la déposition de son co-régent ayoubite, Achraf Moussa —, jusqu'à sa mort en 655 H.

Finalement, signalons qu'à part les quatre dirhems cairotes de Saleh

Ayoub, l'atelier du Caire manque totalement dans les séries ayoubites du trésor du Fayoum. Plus encore, nous n'avons trouvé dans les catalogues des grandes collections aucun dirhem ayoubite en argent frappé au Caire excepté l'unique pièce d'Adel I, décrite sous le numéro 608, du volume III de Lavoix ; c'est un dirhem au carré dans le cercle, en coufique. L'absence des dirhems du Caire est d'autant plus remarquable que l'or ayoubite a été frappé à Alexandrie et au Caire en grandes quantités. Nous espérons démontrer dans la partie suivante de nos études numismatiques, que cette absence des dirhems de forme habituelle est due à ce que les souverains ayoubites ont adopté pour leurs émissions du Caire des dirhems d'un nouveau type, entièrement différent.



Fig. 1 (635 H).



Fig. 2 (635 H).



Fig. 3 (635 H).



Fig. 4 (635 H).



Fig. 5 (636 H).



Fig. 6 (636 H).

DAMAS

ADEL II



Fig. 7 (636 H).



Fig. 8 (636 H).

DAMAS



Fig. 9 (644 H).



Fig. 10 (644 H).



Fig. 11 (646 H).



Fig. 12 (646 H).

DAMAS

SALEH AYOUB



Fig. 13 (645 H).



Fig. 14 (645 H).



Fig. 15 (646 H).



Fig. 16 (646 H).



Fig. 17 (An ?).

LE CAIRE

SALEH AYOUB



Fig. 18 (635 H).



Fig. 19 (635 H).



Fig. 20 (635 H).



Fig. 21 (635 H).



Fig. 22 (636 H).

HAMAH

SALEH AYOUB



Fig. 23.



Fig. 24.



Fig. 25.



Fig. 26.



Fig. 27.



Fig. 28.



ALLIANCE DE 641 H.  
SALEH ISMAÏL RECONNAIT SALEH AYOUB  
COMME SON SUZERAIN



Fig. 29.



Fig. 30.



Fig. 31.



Fig. 32.



Fig. 33.

HAMAH 647 H.

AL MALEK AL MOAZZAM TORONCHAH



Fig. 34



Fig. 35



Fig. 36



Fig. 37



Fig. 38



Fig. 39



Fig. 40



Fig. 41



Fig. 42

DAMAS 647 H.  
AL SULTAN AL MALEK SALEH AYOUB



Fig. 43.



Fig. 44.



Fig. 45.



Fig. 46.



Fig. 47.



Fig. 48.

DAMAS 647 H.

AL SULTAN AL MALEK AL MOAZZAM TORONCHAH



Fig. 49



Fig. 50



Fig. 51



Fig. 52 (648 H).

DAMAS



Fig. 53



Fig. 54 (651 H).

HAMAH

NASIR YOUSSEF II

Pl. X



Fig. 55 (652 H).



Fig. 56 (652 H).



Fig. 57 (653 H).



Fig. 58 (653 H).



Fig. 59 (653 H).



Fig. 60 (653 H).



Fig. 61 (654 H).



Fig. 62 (654 H).



Fig. 63 (655 H).

LE CAIRE  
AYBEK



Fig. 64



Fig. 65



Fig. 66



Fig. 67



Fig. 68



Fig. 69

ACRE

CROISÉS



Fig. 70



Fig. 71



Fig. 72



Fig. 73



Fig. 74



Fig. 75



Fig. 76

ACRE

CROISÉS



Fig. 77.



Fig. 78.



Fig. 79.



Fig. 80.



Fig. 81.



Fig. 82.

IMITATIONS FRANQUES DES DIRHEMS  
DE SALEH ISMAÏL. DAMAS

DATE CHRÉTIENNE : 1253 A. D.



Fig. 83 (638 H).



Fig. 84 (642 H).

DAMAS

DIRHEMS ORIGINAUX DE SALEH ISMAÏL



Fig. 85 (641 H).



Fig. 86 (641 H).



Fig. 87 (644 H).

IMITATIONS FRANQUES DES DIRHEMS DE SALEH ISMAÏL

DATES DE L'HÉGIRE